

## Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

N° 2

23 mai 2017

### Programme de travail du mardi 23 mai 2017

Horaire	Séances plénières <i>Salle des Assemblées</i>	Commission A <i>Salle XVIII</i>
9 h 00	Quatrième séance plénière	Deuxième séance
14 h 00	Cinquième séance plénière	

#### Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunions d'information techniques
4. Autres réunions
5. Dispositions concernant la conduite des discussions en séance plénière
6. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière
7. Annonces

#### Interprétation

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Afin que leurs interventions soient interprétées le plus clairement possible, les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int) au moins 30 minutes à l'avance. Pour plus d'informations sur la durée et le déroulement des interventions, voir la section 4 du Journal.

#### Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « World Health Assembly » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.



#### Sécurité

Si vous êtes confronté à un problème urgent de sécurité ou si vous avez des questions concernant votre sécurité pendant votre séjour à Genève, veuillez appeler le Bureau de la sécurité/responsable de la sécurité de l'OMS au +41 (0)22 791 11 52. Nous vous rappelons que les contrôles de sécurité ont été renforcés pendant l'Assemblée mondiale de la Santé tant pour les véhicules que pour les piétons qui cherchent à accéder au Palais des Nations et à la zone abritant les salles de conférences. Nous vous conseillons donc de vous y préparer en vous munissant d'un document d'identité approprié et d'une accréditation en bonne et due forme afin de faciliter votre accès à la zone de l'Assemblée.

## 1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

**Mardi 23 mai 2017**

**Quatrième séance plénière** **Salle des Assemblées – 9 h 00**

**Point 3** (suite) – Débat général

**Deuxième séance de la Commission A** **Salle XVIII – 9 h 00**

**Point 20** **Questions financières**

Point 20.3 – Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés (*point de l'ordre du jour transféré de la Commission B*)

Document A70/67

**Point 12** (suite) **Préparation, surveillance et intervention**

Point 12.1 (suite) – Situations d'urgence sanitaire

- Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire

Document A70/8

- Action de l'OMS dans les situations d'urgence graves et de grande ampleur

Document A70/9

- Recherche-développement pour les maladies à potentiel épidémique

Document A70/10

- Coordination des personnels de santé dans les situations d'urgence ayant des conséquences sanitaires

et Document A70/11

Point 12.4 (suite) – Application du Règlement sanitaire international (2005)

Documents A70/15 et A70/16

Si l'horaire le permet

Point 12.2 – Résistance aux antimicrobiens

Documents A70/12, A70/13 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R5

**Cinquième séance plénière** **Salle des Assemblées – 14 h 00**

**Point 4** (suite) **Poste de Directeur général** (séance privée)

Point 4.2 – Nomination du Directeur général

Documents A70/4 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R3

- Interventions des candidats au poste de Directeur général (diffusion sur le Web)
- Élection au poste de Directeur général (sans diffusion sur le Web)

- Point 4.3 – Contrat du Directeur général  
Documents A70/5 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R4
- Point 4 (suite) Poste de Directeur général (séance publique)**
- Point 4.2 (suite) – Nomination du Directeur général  
Documents A70/4 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R3
- Point 4.3 (suite) – Contrat du Directeur général  
Documents A70/5 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R4

### Mercredi 24 mai 2017

---

<b>Sixième et septième séances plénières</b>	<b>Salle des Assemblées – 9 h 00 et 14 h 30</b>
--	---

- Point 3 (suite)** – Débat général

---

<b>Troisième et quatrième séances de la Commission A</b>	<b>Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30</b>
--	--

**Point 11 Questions programmatiques et budgétaires**

- Point 11.1 – Informations générales sur la situation financière : budget programme 2016-2017  
Documents A70/6 et A70/58
- Point 11.2 – Projet de budget programme 2018-2019  
Documents A70/7, A70/7 Add.1 Rev.1, A70/59, A70/INF./2, A70/INF./5 et A70/INF./6

**Point 12 (suite) Préparation, surveillance et intervention**

- Point 12.3 – Poliomyélite  
Documents A70/14, A70/14 Add.1 et A70/A/CONF./4
- Le point sur la poliomyélite
  - Planification de la transition pour la poliomyélite
- Point 12.5 – Examen du Cadre de préparation en cas de grippe pandémique  
Documents A70/17 et A70/57

### Jeudi 25 mai 2017

---

<b>Cinquième et sixième séances de la Commission A</b>	<b>Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30</b>
--	--

**Point 13 Systèmes de santé**

- Point 13.1 – Ressources humaines pour la santé et mise en œuvre des conclusions de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique  
Document A70/18

- Point 13.2 – Principes sur le don et la gestion du sang, de ses constituants et des autres produits médicaux d'origine humaine  
Document A70/19
- Point 13.3 – Lutter contre la pénurie mondiale de médicaments et de vaccins et en favoriser l'accès  
Document A70/20
- Point 13.4 – Évaluation et examen de la Stratégie mondiale et du Plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle  
Document A70/21
- Point 13.5 – Suivi du rapport du Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement  
Document A70/22
- Point 13.6 – Dispositif des États Membres concernant les produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits  
Documents A70/23, A70/23 Add.1 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(6)

**Bureau de l'Assemblée**

**Salle XII – 14 h 00**

**Première et deuxième séances de la Commission B**

**Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30**

- Point 18 Ouverture des travaux de la Commission**  
– Y compris l'élection des vice-présidents et du rapporteur
- Point 19 Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé**  
Documents A70/39, A70/39 Add.1 et A70/B/CONF./1
- Point 20 (suite) Questions financières**
- Point 20.1 – Rapport programmatique et financier de l'OMS à mi-exercice pour 2016-2017, avec les états financiers vérifiés pour 2016  
Documents A70/40, A70/58 et A70/INF./4
- Point 20.2 – État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution  
Documents A70/41 et A70/60
- Point 20.4 – Barème des contributions 2018-2019  
Documents A70/42 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R6

**Vendredi 26 mai 2017**

**Huitième séance plénière**

**Salle des Assemblées – 9 h 00**

- Point 7 Distinctions**  
Document A70/INF./1
- Point 6 Conseil exécutif : élection**
- Point 8 Rapports des commissions principales**

**Point 13 (suite)      Systèmes de santé**

- Point 13.7      – Promotion de la santé des réfugiés et des migrants  
Document A70/24

**Point 14      Maladies transmissibles**

- Point 14.1      – Plan d'action mondial pour les vaccins  
Documents A70/25 et A70/A/CONF./1

- Point 14.2      – Action mondiale pour lutter contre les vecteurs  
Documents A70/26 Rev.1, A70/26 Rev.1 Add.1 et A70/26 Rev.1 Add.2

**Point 15      Maladies non transmissibles**

- Point 15.1      – Préparation de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale  
sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, qui doit avoir  
lieu en 2018

Documents A70/27 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R7

- Point 15.2      – Projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démence  
Documents A70/28 et EB140/2017/REC/1, décision EB140(7)

**Point 21      Questions relatives à la vérification des comptes et à la surveillance**

- Point 21.1      – Rapport du Commissaire aux comptes  
Documents A70/43 et A70/61

- Point 21.2      – Rapport du vérificateur intérieur des comptes  
Documents A70/44, A70/56 et A70/62

**Point 22      Questions relatives au personnel**

- Point 22.1      – Ressources humaines : rapport annuel  
Documents A70/45 et A70/63

- Point 22.2      – Rapport de la Commission de la fonction publique internationale  
Document A70/46

- Point 22.3      – Amendements au Statut du personnel et au Règlement du personnel  
Documents A70/47 et EB140/2017/REC/1, résolution EB140.R9

- Point 22.4      – Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel  
des Nations Unies  
Document A70/48

- Point 22.5      – Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS  
Document A70/49

## Samedi 27 mai 2017

### Neuvième séance de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00

#### Point 15 (suite)

#### Maladies non transmissibles

- Point 15.3 – Le problème mondial de la drogue sous l'angle de la santé publique  
Document A70/29
- Point 15.4 – Résultats de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition  
Document A70/30
- Point 15.5 – Rapport de la Commission pour mettre fin à l'obésité de l'enfant : plan de mise en œuvre  
Document A70/31

## Lundi 29 mai 2017

### Dixième et onzième séances de la Commission A

Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30

#### Point 15 (suite)

#### Maladies non transmissibles

- Point 15.6 – Lutte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée  
Document A70/32
- Point 15.7 – Renforcer les synergies entre l'Assemblée mondiale de la Santé et la Conférence des Parties à la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac  
Documents A70/33 et A70/A/CONF./3
- Point 15.8 – Prévention de la surdité et de la déficience auditive  
Documents A70/34 et EB139/2016/REC/1, résolution EB139.R1

#### Point 16

#### Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie

- Point 16.1 – Progrès dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030  
Documents A70/35 et A70/A/CONF./2
- Point 16.2 – Rôle du secteur de la santé dans l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà  
Document A70/36
- Point 16.3 – Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) : santé de l'adolescent  
Document A70/37

### Cinquième et sixième séances de la Commission B

Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30

#### Point 23

#### Questions administratives, juridiques et de gouvernance

- Point 23.1 – Vue d'ensemble de la mise en œuvre de la réforme de l'OMS  
Documents A70/50, A70/50 Add.1, A70/50 Add.2, A70/64 et A70/INF./3
- Point 23.2 – Réforme de la gouvernance : suivi de la décision WHA69(8) (2016)  
Document A70/51
- Point 23.3 – Collaboration avec les acteurs non étatiques  
Document A70/52
- Critères et principes concernant les détachements de personnel d'organisations non gouvernementales, de fondations philanthropiques et d'établissements universitaires  
Document A70/53

- Point 23.4 – Projet de fonds pour l'infrastructure (intégration du fonds immobilier et du fonds pour la technologie de l'information)

Documents A70/54 et A70/65

**Point 24 Collaboration à l'intérieur du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales**

Document A70/55

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

**Mardi 30 mai 2017**

**Douzième et treizième séances de la Commission A**

**Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30**

**Point 17**

**Rapports de situation**

Document A70/38

**Maladies non transmissibles**

- A. Plan d'action mondial de l'OMS relatif au handicap 2014-2021 : un meilleur état de santé pour toutes les personnes handicapées (résolution WHA67.7 (2014))
- B. Relever les défis de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière 2011-2020 : issue de la Deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière – le temps des résultats (résolution WHA69.7 (2016))
- C. Vers la santé oculaire universelle : plan d'action mondial 2014-2019 (résolution WHA66.4 (2013))

**Maladies transmissibles**

- D. Éradication de la dracunculose (résolution WHA64.16 (2011))
- E. Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (résolution WHA67.1 (2014))
- F. Lutte contre le paludisme : stratégie technique mondiale et cibles 2016-2030 (résolution WHA68.2 (2015))

**Promotion de la santé à toutes les étapes de la vie**

- G. Conséquences pour la santé publique de l'exposition au mercure et aux composés du mercure : le rôle de l'OMS et des ministères de la santé publique dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata (résolution WHA67.11 (2014))
- H. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007))

**Systèmes de santé**

- I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007))
- J. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014))
- K. Développer les soins chirurgicaux d'urgence, les soins chirurgicaux essentiels et l'anesthésie en tant que composantes de la couverture sanitaire universelle (résolution WHA68.15 (2015))

**Préparation, surveillance et intervention**

- L. Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1 (2007))
- M. Renforcement de la sécurité biologique en laboratoire (résolution WHA58.29 (2005))

**Mercredi 31 mai 2017**

---

**Quatorzième séance de la Commission A**

**Salle XVIII – 9 h 00**

**Mise au point définitive des résolutions et des rapports**

**Neuvième séance plénière**

**Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A**

**Point 8 (suite)            Rapports des commissions principales**

**Point 9                    Clôture de l'Assemblée de la Santé**



## 2. Compte rendu des réunions

### Première séance plénière

---

Présidence : Dr Ahmed Mohammed Al-Saidi (Oman)  
Président de la Soixante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé

#### Point 1 Ouverture de l'Assemblée de la Santé

Le Dr Ahmed Mohammed Al-Saidi a ouvert la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et, au nom de l'Assemblée de la Santé et de l'Organisation mondiale de la Santé, a souhaité la bienvenue aux invités d'honneur : M. le Conseiller fédéral Alain Berset, Vice-Président et Chef du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse, et de hauts responsables de la République et Canton de Genève, de la Ville de Genève, de l'Université de Genève et des organismes des Nations Unies, ainsi que des représentants du Conseil exécutif.

Le Président a ensuite donné la parole à M. le Conseiller fédéral Alain Berset, Vice-Président et Chef du Département fédéral de l'intérieur de la Confédération suisse.

#### Point 1.1 Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs

Sur proposition du Président, et conformément à l'article 23 du Règlement intérieur, l'Assemblée a constitué la Commission de vérification des pouvoirs, qui comprend les délégués des 12 États Membres suivants :

Angola	Mali
Bélarus	Myanmar
Cambodge	Panama
Italie	Paraguay
Japon	Soudan du Sud
Lituanie	Yémen

#### Point 1.2 Élection du président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Conformément à l'article 24 du Règlement intérieur, le Président a invité l'Assemblée de la Santé à examiner la liste des délégués proposés à la présidence et aux cinq vice-présidences de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

Conformément à l'article 78 du Règlement intérieur, l'Assemblée de la Santé a approuvé la désignation du Professeur Veronica Skvortsova (Fédération de Russie), qu'elle a élue, par acclamation, Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé. Le Professeur Veronica Skvortsova a pris la parole.

#### Point 1.3 Élection des cinq vice-présidents, des présidents des commissions principales et constitution du Bureau

Le Président a invité l'Assemblée de la Santé à examiner les propositions de désignation aux postes de vice-présidents.

M. Nandi Tuaine Glassie (Îles Cook)  
Dr Fawziya Abikar Nur (Somalie)  
Dr Arlindo Nascimento do Rosario (Cabo Verde)  
M. Patrick Pengel (Suriname)  
M. Choe Myong Nam (République populaire démocratique de Corée)  
ont été élus, par acclamation, Vice-Présidents de l'Assemblée de la Santé.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les noms des cinq Vice-Présidents sont cités dans l'ordre du tirage au sort.

Commission A : le Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar) a été élu Président par acclamation.

Commission B : le Dr Molwyn Joseph (Antigua-et-Barbuda) a été élu Président par acclamation.

Conformément à l'article 29 du Règlement intérieur, les délégués des 17 pays ci-après ont été élus membres du Bureau, dont font également partie le Président et les Vice-Présidents de l'Assemblée ainsi que les Présidents des commissions principales :

Chine	Malte
Cuba	Mozambique
Djibouti	Norvège
États-Unis d'Amérique	Philippines
France	République dominicaine
Guinée	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Kirghizistan	
Malawi	Rwanda
Maldives	Togo

## Deuxième séance plénière

---

Présidence : Professeur Veronica Skvortsova (Fédération de Russie)

Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

Le Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé a ouvert la deuxième séance plénière et s'est adressé à l'Assemblée.

### Point 1.4

Adoption de l'ordre du jour et répartition des points entre les commissions principales

Le Président a indiqué que le Bureau de l'Assemblée avait recommandé d'apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour provisoire (document A70/1 Rev.1) :

- Il a recommandé de supprimer les points suivants de l'ordre du jour provisoire :
  - Point 5 Admission de nouveaux Membres et de Membres associés
  - Point 20.6 Contributions des nouveaux Membres et des Membres associés
  - Point 20.7 Amendements au Règlement financier et aux Règles de gestion financière
  - Point 23.5 Accords avec des organisations intergouvernementales
- Il a recommandé de transférer l'examen du point 20.3 de l'ordre du jour sur les « dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés » de la Commission B à la Commission A.
- Il a également recommandé de ne pas inscrire à l'ordre du jour un point supplémentaire intitulé « Inviter Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur ».

Le Président a indiqué à l'Assemblée que lorsque de précédentes Assemblées de la Santé avaient examiné des propositions similaires, elles avaient convenu de traiter cette question suivant une procédure prévisible, respectueuse et ordonnée. Pour plus de facilité, le Président a proposé que l'Assemblée suive la même procédure. L'Assemblée a accepté cette proposition.

Deux délégations appuyant la recommandation du Bureau de l'Assemblée et deux délégations s'opposant à cette recommandation ont été invitées à prendre la parole. Les délégués de la Chine, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, de Cuba et des Palaos ont pris la parole.

L'Assemblée a accepté la recommandation du Bureau de l'Assemblée de ne pas inscrire à l'ordre du jour un point supplémentaire intitulé « Inviter Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur ». La recommandation du Bureau de l'Assemblée a été approuvée et l'ordre du jour provisoire a été adopté tel qu'amendé suivant cette recommandation.

Les changements figureront dans le document A70/1 Rev.2.

**Point 2**      **Rapport du Conseil exécutif sur ses cent trente-neuvième et cent quarantième sessions**

Le Président du Conseil exécutif, le Dr Raymond Busuttil (Malte), a présenté le rapport.

**Point 4**      **Poste de Directeur général**

Point 4.1      – Procédures pour le déroulement de l'élection

Le Président a invité l'Assemblée à examiner le point 4.1 intitulé « Procédures pour le déroulement de l'élection » et a invité le Bureau du Conseiller juridique à donner des explications sur le projet de décision recommandé à la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé dans la décision EB140(2) et figurant dans le document A70/4 intitulé « *Note du Conseiller juridique* ». La décision a été adoptée.

Conformément à la résolution WHA69.18, l'ordre dans lequel les candidats au poste de Directeur général s'adresseront à l'Assemblée pendant la cinquième séance plénière a été décidé par tirage au sort. L'ordre sera donc le suivant :

1. Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus
2. Dr David Nabarro
3. Dr Sania Nishtar

Le Président a annoncé que les Membres qui souhaiteraient présenter des propositions au sujet de l'élection annuelle des Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif devraient le faire au plus tard le mercredi 24 mai 2017 à 16 heures, dans la salle A656, en les remettant à l'Assistant du Secrétaire de l'Assemblée de la Santé.

**Troisième séance plénière**

---

Présidence : Professeur Veronica Skvortsova (Fédération de Russie)  
Président de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé

**Point 3**      **Allocution du Dr Margaret Chan, Directeur général**

Le Directeur général a présenté son rapport sur les activités de l'OMS.

Débat général

Le Président a repris l'examen du point 3 en prêtant plus particulièrement attention au thème suivant : « Mettre en place de meilleurs systèmes pour la santé à l'ère du développement durable ». Il a invité à la tribune les deux premiers intervenants : le délégué du Brésil (qui s'est exprimé au nom des États Membres de la Région des Amériques) et le délégué de Malte (qui s'est exprimé au nom de l'Union européenne). Ces intervenants ont été suivis des délégués du Koweït (qui s'est exprimé au nom du Conseil des Ministres arabes de la santé), de l'Inde, de la Chine, de Cabo Verde (qui s'est exprimé au nom des États Membres de la Région africaine), des États-Unis d'Amérique, de l'Allemagne, du Burkina Faso, du Canada, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la République bolivarienne du Venezuela (qui s'est exprimé au nom du Mouvement des pays non alignés), du Ghana, de la Finlande, de l'Éthiopie, du Mexique, de Singapour, de la France, du Pakistan, de l'Australie, de la Thaïlande, du Nigéria, de l'Équateur, du Kenya et de Cuba.

– Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

Le Président a présenté le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs, qui figure dans le document A70/66. La parole a été donnée au Bureau du Conseiller juridique qui a informé l'Assemblée de corrections apportées aux versions anglaise et russe du rapport. Le rapport a été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

**Première séance de la Commission A**

---

Président : Dr Hanan Mohamed Al-Kuwari (Qatar)

**Point 10 Ouverture des travaux de la Commission**

Conformément à l'article 34 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, la Commission a élu le Dr Husnoo Mohammed (Maurice) et M. Philip Davies (Fidji) Vice-Présidents, et M. Ioannis Baskozos (Grèce) Rapporteur.

Une délégation a pris la parole pour demander que l'Union européenne soit invitée, pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé, à assister et à participer, sans droit de vote, aux débats qui auront lieu pendant les séances et les réunions des sous-comités, groupes de rédaction et autres subdivisions de ces entités, sur des questions relevant de la compétence de l'Union européenne.

Le Président a invité le Secrétariat et M. M.O. Illunga Kalenga, Ministre de la santé publique de la République démocratique du Congo, à donner à la Commission des informations sur la situation de l'épidémie de maladie à virus Ebola dans le pays.

**Point 12 Préparation, surveillance et intervention**

Point 12.1 Situations d'urgence sanitaire

et

Point 12.4 Application du Règlement sanitaire international (2005)

Le Président a indiqué à la Commission que les points 12.1 et 12.4 seraient examinés ensemble.

Le Président a ouvert le débat sur ces points et a invité le Président du Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, le Dr Precious Matsoso (Afrique du Sud), à présenter le rapport figurant dans le document A70/8. La Commission a ensuite été invitée à faire des observations. Il a été annoncé que le débat sur ces points reprendrait à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

### 3. Réunions d'information techniques

Les réunions d'information techniques suivantes auront lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé de 12 h 30 à 14 h 15. L'interprétation sera assurée en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe.

**Mercredi 24 mai 2017**

**Salle XII**

---

#### **Des vaccins salvateurs pour tous partout dans le monde**

La vaccination reste l'une des interventions de santé publique les plus efficaces et les plus rentables. Les vaccins non seulement évitent les souffrances et les décès associés aux maladies infectieuses mais ils contribuent aussi à répondre à d'autres besoins prioritaires comme l'éducation et le développement économique. C'est la reconnaissance de l'énorme potentiel des vaccins et de la vaccination qui a été à l'origine de la Décennie de la vaccination et du Plan d'action mondial pour les vaccins, approuvé par l'ensemble des États Membres à la Soixante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé. Selon le rapport d'évaluation à mi-parcours du Plan d'action mondial pour les vaccins, publié en 2016, malgré quelques lueurs d'espoir, les progrès accomplis par rapport aux buts et aux objectifs fixés dans le plan sont lents et les cibles prévues pour 2020 ne sont pas en voie d'être atteintes.

Les progrès impressionnants enregistrés dans certains pays permettent d'espérer qu'un fort leadership des gouvernements nationaux, une bonne gouvernance des programmes nationaux de vaccination et l'action collective de toutes les parties prenantes permettront de retrouver la voie du succès. Toutefois, plusieurs difficultés font obstacle aux efforts déployés en vue de progresser plus vite, dont la fragilité des systèmes de santé de nombreux pays, les situations d'urgence humanitaire, les flambées épidémiques et la réticence face à la vaccination, alimentée par la diffusion de messages erronés sur l'innocuité des vaccins et de la vaccination.

Cette réunion d'information technique permettra de partager des expériences pour mieux comprendre quelques uns des problèmes et des blocages qui empêchent d'atteindre les objectifs nationaux, de tirer des enseignements des succès remportés dans certaines Régions et certains pays et d'examiner comment s'appuyer sur ces succès pour être à nouveau en mesure d'atteindre des buts ambitieux définis dans le Plan d'action mondial pour les vaccins.

**Jeudi 25 mai 2017**

**Salle VII**

---

#### **Couverture sanitaire universelle : engagement durable et réalisations concrètes**

Le but de la couverture sanitaire universelle (CSU) est de faire en sorte que toutes les personnes et les communautés bénéficient de services de santé de qualité répondant à leurs besoins sans être confrontées à des difficultés financières. La CSU vise à améliorer la santé et le développement, conformément aux ODD qui orienteront le programme de développement pour l'après-2015.

La CSU est un objectif variable qui dépend des progrès accomplis et du contexte socioéconomique, politique et culturel. De nombreux pays en développement ont des difficultés à harmoniser les activités des donateurs et à les aligner sur les stratégies nationales du secteur de la santé ; beaucoup de pays industrialisés ne sont pas encore parvenus non plus à instaurer la CSU ou ont du mal à maintenir et/ou à accroître le niveau de couverture. Pour instaurer la CSU, il faut d'abord améliorer la couverture de la population, réduire les dépenses directes, élargir les prestations considérées comme essentielles pour répondre aux attentes croissantes des populations et faire face à l'évolution de la situation épidémiologique et démographique et aux progrès technologiques.

---

### Santé et environnement : hériter d'un monde durable

Les risques sanitaires évitables d'origine environnementale entraînent chaque année 12,6 millions de décès environ, ce qui représente 23 % de la mortalité au niveau mondial (OMS, 2016). Cela correspond à la charge importante et croissante des maladies non transmissibles (MNT) dues à la pollution atmosphérique et à l'urbanisation non durable ainsi qu'aux maladies infectieuses liées à l'eau, à l'assainissement, aux vecteurs et aux risques nouveaux associés au changement climatique.

Ces risques environnementaux sont une des principales sources de préoccupation dans le monde de la santé publique. Il est essentiel de prendre des mesures à l'échelle mondiale pour combattre cette épidémie de maladies liées à l'environnement. Ces mesures contribueront à la réalisation du Programme de développement durable, notamment en ce qui concerne la mortalité liée à la pollution atmosphérique (objectif de développement durable (ODD) 3), l'accès à des services énergétiques propres (ODD 7), la résilience face au changement climatique et l'atténuation de ce changement (ODD 13), l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement (ODD 6), les villes et les communautés durables (ODD 11) et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets (ODD 12).

Cette réunion permettra de présenter les succès remportés et les solutions trouvées par les pays et les municipalités qui ont réussi à s'attaquer aux risques sanitaires dus à la pollution de l'air et de l'eau, aux problèmes d'assainissement et aux dangers chimiques. Ces succès montrent également comment l'action dans différents secteurs peut accroître la résilience et atténuer les effets du changement climatique. S'attaquer aux risques environnementaux qui existent dans d'autres secteurs que celui de la santé est une stratégie qui permet d'entraîner des investissements en faveur de la santé et de privilégier la prévention primaire des maladies.

La réunion offrira également l'occasion de présenter plusieurs initiatives importantes de l'OMS destinées à réunir les États Membres et les organisations internationales pour défendre et mettre en œuvre des interventions techniques fondées sur des bases factuelles, pour renforcer la volonté politique et pour échanger des expériences. On présentera la récente coalition de l'OMS, du PNUE et de l'OMM sur le changement climatique, la santé et l'environnement ainsi que plusieurs initiatives destinées à prévenir les maladies causées par la pollution de l'air, telles que *l'initiative de l'OMS pour la santé en milieu urbain* qui est mise en œuvre avec la Coalition pour le climat et la qualité de l'air.

## 4. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé.

### Mardi 23 mai 2017

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 00-13 h 45 Salle XII	Dixième réunion des ministres de la santé du Mouvement des pays non alignés.
12 h 15-13 h 45 Salle XXIII	Le rôle des autorités de réglementation dans les situations d'urgence sanitaire mondiale. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas et de Singapour.
12 h 15-13 h 45 Salle XXIV	Des systèmes de santé nationaux plus solides pour une plus grande sécurité sanitaire. Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de l'Indonésie, du Mexique, des Philippines, de la République de Corée, de la République-Unie de Tanzanie et de la Turquie.

### Mercredi 24 mai 2017

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.

08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 15-14 h 00 Salle XV	Réunion du G5 – Afghanistan, Iraq, Pakistan, République islamique d’Iran et Bureau régional OMS de la Méditerranée orientale. Sur invitation seulement.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Promouvoir les mesures intersectorielles et coordonnées pour investir davantage dans les personnels de santé et d’assistance sociale dans le but de réaliser le Programme de développement durable à l’horizon 2030. Réunion organisée par les délégations de l’Afrique du Sud, de l’Argentine, de la France, du Népal, du Nigéria et des Philippines.
12 h 30-14 h 00 Salle IX	Efforts des pays du Groupe BRICS pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé - amélioration du système de prestation intégrée des services de santé. Réunion organisée par les délégations de l’Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de la Fédération de Russie et de l’Inde.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Responsabilisation conduite par les citoyens afin de parvenir à la santé pour tous : les adolescents en tant qu’agents du changement. Réunion organisée par les délégations de l’Afghanistan, du Canada, d’Haïti, du Kenya, du Mozambique, de la Namibie, du Népal, du Nigéria, du Portugal, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de l’Uruguay et par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), l’ONUSIDA et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l’enfant.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Impact sur les populations vulnérables des recommandations figurant dans le rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur l’accès aux médicaments. Réunion organisée par les délégations de l’État plurinational de Bolivie, de l’Inde, du Maroc, de l’Ouganda et de la République bolivarienne du Venezuela.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	L’importance du partenariat - mettre en place des systèmes de santé plus solides dans la pratique. Réunion organisée par les délégations de l’Afrique du Sud, de l’Allemagne, de l’Estonie, de la France, du Ghana, du Japon, du Myanmar, de la Slovénie, de la Suède, de la Zambie, du Zimbabwe et de l’Union européenne et par la Banque mondiale.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Combattre les obstacles et les problèmes de prix qui entravent l’accès aux médicaments contre le cancer. Réunion organisée par OXFAM, Knowledge Ecology International et Stichting Health Action International.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Poliomyélite : la dernière ligne droite - Nouvelles de l’Initiative mondiale pour l’éradication de la poliomyélite. Réunion organisée par les délégations de l’Angola, du Canada, des États-Unis d’Amérique, du Japon, de Monaco, du Nigéria et du Pakistan.
18 h 00-20 h 00 Salle XXII	Réunion informelle avec les ministres de la santé des pays touchés par le ver de Guinée. Réunion organisée par le Secrétariat de l’OMS. <i>Sur invitation seulement.</i>
18 h 00-20 h 00 Concordia 4	Réunion régionale de coordination des États Membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

## Jeudi 25 mai 2017

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.



08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle VIII	Partenariats pour la transformation des systèmes de santé : valoriser les expériences. Réunion organisée par les délégations de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, de l'Éthiopie, de la République de Moldova et de la Turquie.
12 h 30-14 h 00 Salle IX	Renforcer les capacités pour l'innovation et l'accès dans la lutte contre les maladies tropicales négligées. Réunion organisée par les délégations du Bangladesh, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, de la Namibie, des Philippines et de la Suisse.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Vers la santé oculaire universelle : bilan des progrès accomplis par rapport au Plan d'action mondial - quels sont les points positifs et où allons-nous ? Réunion organisée par les délégations de l'Australie, de l'Autriche, du Burkina Faso, de la Chine, de l'Éthiopie, du Guatemala, des Îles Cook, de l'Indonésie, du Kenya, de Malte, du Pakistan, de la Tchèque et des Tonga et par la Fondation Fred Hollows, l'Organisation mondiale contre la cécité et Orbis International.
18 h 00-19 h 30 Salle VIII	Efforts des pays pour mettre un terme au paludisme. Réunion organisée par les délégations de l'Angola, du Botswana, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, de Monaco et de la Nouvelle-Zélande.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Le rôle de la génération à venir dans la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT). Réunion organisée par l'Association des pharmaciens du Commonwealth et la Fédération internationale des associations d'étudiants en médecine.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Prendre en compte la santé des plus vulnérables pour une société inclusive. Réunion organisée par les délégations de l'Afrique du Sud, du Brésil, du Cambodge, de la France, de l'Indonésie, du Japon, du Myanmar, de la Norvège, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de la République islamique d'Iran, du Sénégal, de la Thaïlande et du Viet Nam.

## **Vendredi 26 mai 2017**

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.

08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
12 h 30-14 h 00 Salle XXIV	Accroître l’accès aux soins chirurgicaux d’urgence, aux soins chirurgicaux essentiels et à l’anesthésie pour améliorer les systèmes de santé et favoriser le développement durable. Réunion organisée par les délégations de l’Australie, de la Chine, des États-Unis d’Amérique, de l’Éthiopie, du Kenya, de la Mongolie, de la Namibie, du Nicaragua, de la République-Unie de Tanzanie, des Tonga, du Viet Nam, de la Zambie et du Zimbabwe, par le Collège international des chirurgiens et par le Conseil œcuménique des églises.
12 h 30-14 h 00 Salle VII	Mettre fin à la tuberculose dans le cadre du Programme de développement durable. Réunion organisée par les délégations de l’Afrique du Sud et de la Fédération de Russie.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Débat sur le rôle de la coopération régionale dans le renforcement des cadres réglementaires et juridiques pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles (MNT). Réunion organisée par les délégations du Brunéi Darussalam, de l’Indonésie, de l’Italie, de la Malaisie, du Myanmar, des Philippines, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Préserver la sécurité transfusionnelle pour les patients polytransfusés. Réunion organisée par l’Alliance internationale des organisations de patients, la Société internationale de transfusion sanguine, la Fédération internationale de thalassémie, la Fédération mondiale de l’hémophilie et le Réseau mondial pour la greffe de sang et de moelle osseuse.
18 h 00-19 h 30 Salle XXIV	Ne laisser personne de côté dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) : mettre en pratique les politiques relatives à l’équité, à l’égalité des sexes et aux droits humains. Réunion organisée par les délégations du Canada, du Chili, de l’Espagne, de l’Indonésie, de la Mongolie, du Mozambique, du Népal et de la Norvège.

## **Samedi 27 mai 2017**

---

08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l’OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.

## Lundi 29 mai 2017

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 50 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle VII	Comblent l'écart entre les données et les politiques : rôle des parlementaires dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Réunion organisée par les délégations de l'Autriche, du Bangladesh et du Cameroun et par le Programme spécial PNUD/UNFPA/UNICEF/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine (HRP), l'Union interparlementaire et le Secrétariat de l'OMS.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Les agents de santé communautaires comme moteurs de la mise en œuvre des recommandations de la Commission de haut niveau des Nations Unies sur l'emploi dans le secteur de la santé et la croissance économique Réunion organisée par Amref Health Africa et IntraHealth International Inc.

## Mardi 30 mai 2017

---

07 h 45-08 h 45 Salle VII	Réunion des délégations des États Membres de la Région des Amériques (AMRO/GRUA).
08 h 00-08 h 45 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 00-08 h 45 Salle XVI	Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l'OMS.
08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
08 h 30-08 h 540 Salle VIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.
18 h 00-19 h 30 Salle IX	Incarnent l'avenir : comment améliorer l'état nutritionnel des adolescents. Réunion organisée par la délégation des Pays-Bas et par l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.

18 h 00-19 h 30  
Salle XXIV      Commémoration de la Journée mondiale sans tabac 2017 - une menace pour le développement. Réunion organisée par les délégations de l’Australie, du Bhoutan, de l’Estonie, de la Géorgie, de l’Inde, du Maroc, de l’Ouganda, du Panama et du Sénégal.

### **Mercredi 31 mai 2017**

---

08 h 00-08 h 45      Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l’Asie du Sud-Est.  
Salle IV

08 h 00-08 h 45      Réunion des délégations des États Membres de la Région africaine de l’OMS.  
Salle XVI

08 h 00-08 h 50      Réunion du Groupe des pays nordiques.  
Concordia 4

08 h 15-08 h 45      Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.  
Salle IX

08 h 15-08 h 45      Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l’OMS.  
Salle XXIII

08 h 30-08 h 50      Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS du Pacifique occidental.  
Salle VIII

## 5. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

---

### Séances plénières

Dans la résolution WHA52.21 relative à la réforme de l'Assemblée de la Santé, l'Assemblée mondiale de la Santé prie le Directeur général de prendre les dispositions voulues pour que la séance plénière soit plus brève et encourage, afin de faciliter ce processus, les délégations à présenter des exposés par groupes ou par régions au cours du débat en séance plénière. Les délégués sont priés de limiter leurs interventions à cinq minutes (soit 550 mots) au cours de ce débat. Le temps de parole alloué aux groupes et aux Régions sera de 10 minutes (1100 mots).

Les délégués désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants au débat général devront s'adresser au Département Organes directeurs et relations extérieures par courriel ([piazzap@who.int](mailto:piazzap@who.int)). Les textes des interventions doivent être soumis par courriel ([interpret@who.int](mailto:interpret@who.int)), de préférence, ou au Bureau de l'assistant du Secrétaire de l'Assemblée (salle A656).

### Thème du débat général : « Mettre en place de meilleurs systèmes pour la santé à l'ère du développement durable »

Les buts ont été fixés, les cibles définies et les méthodes de travail débattues. Il est aujourd'hui communément admis que la santé et le bien-être dépendent de l'intégration sociale, de la prospérité partagée et de la protection de l'environnement et y contribuent. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une incitation à (et une occasion de) mettre en place de meilleurs systèmes pour la santé et le bien-être en renforçant les systèmes de santé pour parvenir à la couverture sanitaire universelle et en reconnaissant que la santé est liée à la productivité dans d'autres systèmes : l'agriculture, l'éducation, l'emploi, l'énergie, l'environnement et l'économie.

De meilleurs systèmes pour la santé contribuent à la prévention, à la promotion de la santé, au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs. Ils sont fondés sur l'équité (ne laisser personne de côté), ils ont comme moteur l'investissement, ils fonctionnent grâce à des ressources renouvelables, ils s'appuient sur la science et sur l'innovation et leur transparence repose sur la mesure des résultats qu'ils obtiennent. La Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé sera l'occasion de présenter et de partager les progrès qu'il est possible de faire dans le domaine de la santé en suivant toutes ces voies vers le développement durable.

### Autres réunions

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse [interpret@who.int](mailto:interpret@who.int) ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif, etc.) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à 3 minutes (330 mots) et celle des interventions de groupe à 5 minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

## 6. Liste provisoire des intervenants au débat général en plénière

Lettonie  
Malaisie  
Maldives  
Nouvelle-Zélande  
Italie  
Côte d'Ivoire  
Chypre (Le délégué de Chypre s'exprimera au nom des ministres de la santé du Commonwealth)  
Sri Lanka (Le délégué de Sri Lanka s'exprimera au nom du Groupe des Quinze)  
Philippines  
Chili  
Fédération de Russie  
Indonésie  
Sénégal  
Viet Nam  
République islamique d'Iran  
Portugal  
Suède  
République de Corée  
Luxembourg  
Colombie  
Turquie  
Afrique du Sud  
Norvège  
Angola  
Espagne  
Arabie saoudite  
Lituanie  
Turkménistan  
Islande  
Pologne  
Slovénie  
Ukraine  
Zambie  
Pérou  
Liban  
Gabon  
Biélorus  
Honduras  
Monaco  
République populaire démocratique de Corée  
Israël  
République-Unie de Tanzanie  
Japon  
Uruguay  
Tunisie  
Grèce  
Zimbabwe  
Paraguay  
Ouganda

Brunéi Darussalam

Algérie

Mauritanie

Namibie

Swaziland

Îles Cook

(Le délégué des Îles Cook s'exprimera au nom des  
pays et territoires insulaires du Pacifique)

El Salvador

Jamaïque

Argentine

Panama

Bénin

Mongolie

Mozambique

Costa Rica

Kazakhstan

Mali

Seychelles

Barbade

Arménie

Afghanistan

Danemark

Swaziland

Cameroun

République de Moldova

(Le délégué de la République de Moldova s'exprimera au nom du  
Réseau Santé en Europe du sud-est)

Géorgie

République démocratique du Congo

Îles Salomon

Bangladesh

Bhoutan

Guatemala

Maurice

Roumanie

Nicaragua

République arabe syrienne

Cambodge

État plurinational de Bolivie

Japon

Ouzbékistan

Comores

Guinée

Madagascar

Albanie

Andorre

Nauru

Palaos

Haïti

Azerbaïdjan

Îles Marshall

Iraq

Guyana

Niger

Sao Tomé-et-Principe

Djibouti

Guinée équatoriale

Lesotho

Tchad

Congo

Népal

Malawi

Burundi

Saint-Siège

Union africaine

Union interparlementaire (UIP)

Ordre de Malte

Organisation de la coopération islamique



## 7. Annonces

### Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

- Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : <http://www.who.int>.
- Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : <http://apps.who.int/gb/f/index.html>.

### Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

### Courrier personnel

Les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

### Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le 022 791 30 40.

### Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Dixième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « World Health Assembly » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.



### Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B, ainsi que la réunion technique sur la flambée de maladie à virus Ebola, seront diffusées sur le Web dans les six langues officielles des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

Anglais : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/en/index.html>

Arabe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ar/index.html>

Chinois : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/zh/index.html>

Espagnol : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/es/index.html>

Français : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/fr/index.html>

Russe : <http://www.who.int/mediacentre/events/2017/wha70/webstreaming/ru/index.html>

= = =